
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission restreinte du 04/11/2024
EXTRAIT DU PV DE LIGUE

CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

CONFIRMATION DE CLASSEMENT

CHAMBOURCY – STADE MUNICIPAL N°2 – NNI 781330102

Cette installation sportive était classée en niveau T5 PN jusqu'au 30/06/2021.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S. le 09/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 du 09/02/2024 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- plans de l'aire de jeu et des vestiaires
- Rapport de visite

Elle constate l'absence d'un Arrêté d'Ouverture au Public ou d'une Attestation Administrative de Capacité.

Il est relevé les non-conformités mineures suivantes :

- Dégradation importante des bancs de touche ;
- Non-conformité du traçage de l'arc de cercle des corners
- Main courante ouverture au niveau du portail d'accès (en cours de réparation) ;
- Absence de tracé des zones techniques ;
- Recouvrir les bouches d'arrosage ;
- Dégradation des filets de but ;
- Absence de porte manteaux dans un vestiaire arbitre ;
- Absence de barrière de sécurité pour éviter la proximité des spectateurs par rapport aux acteurs du jeu

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 29/10/2034 sous réserve de réception du document manquant et de la levée des non-conformités mineures.

CLASSEMENT ECLAIRAGE

MANTES-LA-VILLE – STADE AIME BERGEAL – NNI 783620101 L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 27/10/2024. Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 14/10/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 14/10/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 359 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.43 - U2h
- Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.67

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 15/10/2028. Elle précise que les relevés d'éclairage ne permettent pas de confirmer le classement en niveau E4.

En effet, il a été constaté une perte de luminosité liée très certainement à des projecteurs mal orientés et/ou non fonctionnels.

La Commission invite la Mairie à faire le nécessaire si elle souhaite un classement en niveau E4

CARRIERES-SUR-SEINE – STADE DES AMENDIERS – NNI 781240101

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E7 jusqu'au 23/11/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 14/10/2024

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 19/09/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 165 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.45
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.60

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 29/10/2028.

SAINT-CYR-L'ECOLE – STADE DES AMENDIERS – NNI 78450103

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 13/09/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 21/10/2024

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 162 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.43
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.63

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 29/10/2026.